Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20251215-D_2025_8_11-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2025_8_11

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 22

Objet : DSIL 2026 _ Demande relative au confortement du pont à Pont Torret

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 15 décembre à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 11 Décembre 2025

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame BLAYO Annick, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur THUARD Jean-Charles, Monsieur LE GAC Hervé, Monsieur GLOUANNEC Patrick, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Madame COUSIN Laurence, Monsieur LE ROY Yann, Monsieur COLLE Gaël, Madame DAVID Maryvonne, Madame DANJOU Maryse, Madame STENHOUSE Sophie, Monsieur LE BRUN Jean-Pierre, Madame SICOT Sophie, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves

Pouvoirs :
Madame ROBIN Renée a donné pouvoir à Madame LE BRETON Marie-Pierre
Madame BOCHET Agnès a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Madame MORIN Sonia a donné pouvoir à Monsieur LE ROY Yann
Monsieur LEBRESNE Jean-Claude a donné pouvoir à Madame STENHOUSE Sophie
Monsieur LE BLOAS Jean-Yves a donné pouvoir à Madame DAVID Maryvonne

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame ROBIN Renée, Madame BOCHET Agnès, Madame MORIN Sonia, Madame NAOUR Laetitia, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Monsieur LE BLOAS Jean-Yves

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian DAUTEL

Aménagement du territoire / Finances / Rapporteur : M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis des commissions communales « Economie, finances » et « Environnement, cadre de vie » du 08 décembre 2025 ;

M. Jean-Marc TANGUY, 1er adjoint au Maire, rappelle que la commune a été retenue pour bénéficier d'études portées par le CEREMA et relatives aux ouvrages de type ponts. Par une inspection détaillée du pont de Pont Torret, M. Jean-Marc TANGUY explique qu'il a été identifié des désordres conséquents de cet équipement qui se situe en limite de territoires entre Bannalec et Pont-Aven. Afin d'assurer des travaux restauration et de sécurisation de cette infrastructure nécessaire aux mobilités, il est souhaité solliciter une subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2026, selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux de sécurité et restauration pour confortement du pont de Pont Torret	500 000,00 €	Etat _ DSIL 2026	250 000,00 €
		Cerema _ Programme national Ponts Travaux	150 000,00 €
		Autofinancement - Participation communale avec la commune de Bannalec (limitrophe)	100 000,00 €

Envoyé en préfecture le 28/01/2026
Reçu en préfecture le 28/01/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20251215-D_2025_8_11-DE

Total	500 000,00 €

M. Jean-Marc TANGUY indique que cette réfection d'ouvrage est nécessaire à défaut les flux de véhicules et engins devraient passer par le centre-ville de Pont-Aven ou le secteur de « La Trinité » à Melgven.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- Approuve l'opération de confortement du pont de Pont-Torret, ainsi que les modalités de financement afférentes,

- Dit que les crédits seront inscrits au budget,
- Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à solliciter toute subvention dans le cadre de cette opération et à signer tout pièce en application de la présente délibération.

Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Christian DAUTEL



Emis le 15/12/2025, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 27/01/2026